

# VIVRE À ANGERS

DÉCEMBRE 2025 / N°475

[angers.fr](http://angers.fr)

SOLEILS D'HIVER

# La magie de Noël





THIERRY BONNET

**Vendredi 7 novembre, le groupe scolaire et la crèche Voltaire étaient inaugurés,** après un chantier de deux ans conduit dans le cadre du renouvellement urbain de Monplaisir. L'occasion de découvrir le résultat des travaux de rénovation, d'extension et de construction menés sur le site qui accueille désormais 352 élèves de maternelle et d'élémentaire ainsi que 61 berceaux dans le nouveau multi-accueil pour les tout-petits. Parmi les opérations réalisées: amélioration des performances énergétiques des bâtiments, végétalisation des deux cours de l'école, création d'un parvis piétonnier rue de Morvan, refonte des salles de classe et d'activités et du restaurant scolaire...



THIERRY BONNET

**Les Ducs sont en finale de la "Conti Cup"!** Deux belles victoires (6-4 contre les Lettons du HK Mogo et 3-1 face aux Roumains du HK Gyergyoi) suivies, pour finir, d'une défaite sans conséquence contre les Italiens de Cortina (3-4). C'est le bilan des hockeyeurs angevins en demi-finales de la Coupe Continentale (la deuxième coupe d'Europe après la Ligue des champions) qui se tenaient à domicile, à l'IceParc, du 14 au 16 novembre. Prochaine étape: Nottingham (Angleterre) pour le tournoi final, du 14 au 17 janvier. Les Ducs y affronteront les Kazakhs du HC Torpedo et les Danois du Herning Blue Fox. Alors que dans l'autre poule, les locaux (les Panthers) seront opposés à HK Mogo et à Katowice. L'occasion de faire mieux qu'il y a deux ans et une deuxième place, et de rejoindre au palmarès Rouen, seule équipe française victorieuse de la compétition en 2012 et 2016.

**Ville d'Angers**, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02. **Directeur de la publication:** Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Mathilde Cesbron, Sitraka Guyot, Pascal Le Manio, Julien Rebillard, avec la participation d'Anne Rocher et Lucie Tanneau. **Photo de une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 15861-MEP **Photogravure/Impression:** Easycolor Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 4<sup>e</sup> trimestre 2025. **ISSN:** 1772-8347.



# Ensemble, veiller les uns sur les autres

Déjà, décembre est là! Les rues s'illuminent, les chalets de "Soleils d'hiver" apparaissent et l'esprit de Noël nous invite à nous retrouver, avec nos familles et nos proches. Mais au-delà des lumières et des décorations, il est essentiel, en cette fin d'année, de porter une attention aux autres, particulièrement aux plus fragiles, pour que personne ne se sente oublié en cette période de fêtes.

À Angers, personne ne devrait se sentir seul. Pourtant, la réalité de l'isolement pèse sur beaucoup d'entre nous, des seniors mais aussi des plus jeunes. Pour certains, un simple échange ou l'invitation à participer à une animation peut transformer une journée. C'est pourquoi, avec le centre communal d'action sociale, nous proposons de nombreuses initiatives pour créer du lien: portage de repas, appels au domicile, activités culturelles ou sportives, soutien personnalisé...

Ces actions permettent de trouver du soutien et des repères. Nos équipes municipales, celles du CCAS et les associations partenaires travaillent ensemble pour identifier ceux qui peuvent se sentir seuls, qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement adapté. Pour beaucoup, ces rencontres sont des points d'ancrage qui apportent l'écoute attendue.

Parallèlement, la tranquillité et la sécurité des habitants restent au cœur de nos priorités. Car une ville où l'on se sent bien est une ville dans laquelle on vit en sécurité, on se déplace et on se rencontre sans crainte. Vous êtes nombreux à nous dire que la présence de la police municipale dans nos dix quartiers est un élément rassurant et essentiel de la qualité de vie à Angers.

Ces deux dimensions, lien social et sécurité, se rejoignent dans un objectif commun: que chacun puisse se sentir bien à Angers. Une ville où l'on peut sortir, recevoir ses proches, rencontrer ses amis... Une ville où l'on vit non pas les uns à côté des autres mais les uns avec les autres!

Ce mois de décembre illustre parfaitement cette idée. Les chalets de Noël et les animations dans les rues sont autant d'occasions de se retrouver. Alors, que ce mois de fêtes soit pour toutes et tous un mois de bonheur. Et que cette fin d'année nous rappelle combien il est essentiel de veiller les uns sur les autres, chacun à sa manière, dans notre quotidien.

Je vous souhaite à tous un mois de décembre rempli de moments passés avec vos proches. Que la joie de Noël vienne conclure une année de mobilisation et d'attention pour chacun. ■



**Christophe Béchu  
maire d'Angers**

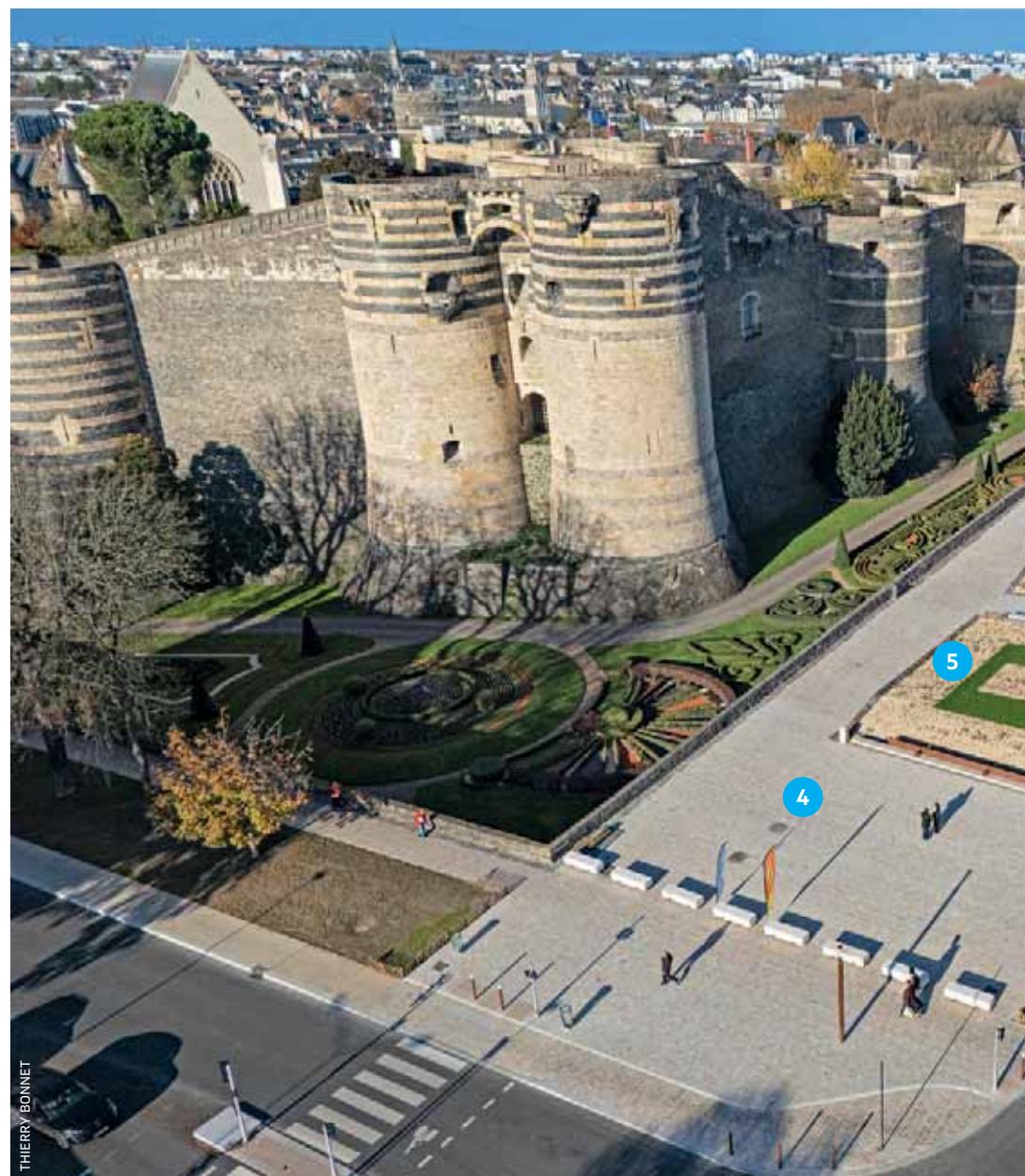
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Christophe Béchu".

**"Porter une attention aux autres, particulièrement aux plus fragiles, pour que personne ne se sente oublié en cette période de fêtes."**

# Angers retrouve la statue sur la place Kennedy réam

**C'**'est une entrée de ville reconfigurée qui a été rendue aux Angevins le samedi 8 novembre, à l'occasion du retour de la statue du roi René. Débarrassée du bitume et des voitures, la place Kennedy présente désormais un visage entièrement piétonnier, des espaces végétalisés en terrasses plantées, des zones de balade sécurisées dans le prolongement de la promenade du Bout-du-Monde et un panorama inédit sur le château. Autour, le stationnement automobile a été supprimé et la voirie réorganisée. La rue Toussaint est passée de 5 à 2 voies afin d'apaiser la circulation et de donner davantage de place aux modes de déplacement actifs via, notamment, l'aménagement de pistes cyclables et l'installation de stationnement pour les vélos.

La place Kennedy est la première pièce du puzzle. En effet, suivra la livraison, à l'arrière de la caserne des pompiers, du futur parking du Château (300 places pour voitures et 100 pour les vélos). Objectif: compenser les 240 places supprimées en surface autour des places Kennedy, de l'Académie, Monseigneur-Chappoulie et de la bibliothèque Toussaint. Autre étape à venir: le réaménagement de la place de l'Académie. ■



THIERRY BONNET

- 1 30 places de stationnement réservées aux vélos.
- 2 15 arbres, 22386 vivaces et 9550 bulbes ont été plantés.
- 3 La rue Toussaint est passée de 5 à 2 voies. Objectif : offrir davantage de place pour les cyclistes et les piétons.

- 4 3 000 m<sup>2</sup> de pavés posés, soit environ 100 000 pavés conçus à partir de trois matériaux naturels : calcaire, granite et schiste.
- 5 Terrasses plantées, revêtement en pavés enherbés... Au total, 3 800 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées contre 0 auparavant afin de créer des îlots de fraîcheur.

# du roi René énagée



- 6 La statue du roi René et ses 12 statuettes restaurées ont quitté le carrefour pour rejoindre le cœur de la place.
- 7 La place devient perméable, sans système d'arrosage ni réseau pluvial en sous-sol. L'infiltration se fait naturellement dans les espaces verts et les pavés. Et les eaux de pluie sont récupérées dans une cuve de 20 m<sup>3</sup> enterrée dans la partie basse de la place.
- 8 Au total, 53 places de stationnement automobile ont été supprimées.

## Restaurée, la statue du roi René se fait une place

Après 450 jours d'absence, la statue du roi René est de retour au pied du château qui a vu naître le souverain en 1409. Le 5 août 2024, le bronze de David d'Angers avait en effet été retiré de son ancien emplacement, en haut du boulevard Charles-De-Gaulle, pour profiter d'une cure de jouvence bien méritée dans les ateliers de la fonderie Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines). Une opération réalisée en lien avec le réaménagement du carrefour et de la place Kennedy attenante (*lire ci-contre*). C'est le samedi 8 novembre que la statue a été réinstallée, cette fois-ci au milieu de la place, à quelques dizaines de mètres de sa position d'origine. L'opération, spectaculaire, a été menée grâce à une grue positionnée rue Toussaint et suivie en direct par plus d'un millier d'Angévins venus assister à l'événement. Solidement sanglée, l'œuvre s'est lentement élevée, sous l'action de l'immense bras mécanique. La pose a été guidée par Philippe Pagnon, l'artisan qui a réalisé la restauration de la statue, installé dans une nacelle. C'est de là-haut qu'il a ajusté, à la main, la position de la statue encore maintenue dans les airs, assurant sa mise en place avec un maximum de précision. Une fois l'installation terminée, la place a été ouverte, permettant au public de découvrir le site réaménagé et de s'approcher au plus près de la statue, alors que son ancien emplacement ne permettait de l'admirer qu'à distance. ■



Les Angevins désormais aux premières loges pour admirer la statue.

# Soleils d'hiver, la féerie de Noël

C'est LE rendez-vous incontournable de la fin de l'année à Angers. Soleils d'hiver est de retour jusqu'au 4 janvier, pour le plaisir des petits et des grands. Pour des idées cadeaux ? Pensez aux commerces du centre-ville et à la centaine de chalets du marché de Noël (Ralliement, Lenepveu, Pilori et Molière). Envie de gourmandises ? Direction le Mail et le Village de Santa Claus avec boissons chaudes et plaisirs sucrés. Besoin d'émerveillement ? Admirez les lumières et les décors, dont un cœur sur la place Kennedy et la tour de Noël au Mail. Et pour une touche de magie en famille ? Venez rencontrer le Père Noël, Madame Noël et leurs lutins pour des ateliers créatifs et ludiques... L'agenda complet des animations Soleils d'hiver est à retrouver sur [www.angers.fr/soleilsd'hiver](http://www.angers.fr/soleilsd'hiver) et sur l'appli "Vivre à Angers".

PHOTOS : THIERRY BONNET / ARCHIVES



## MARCHÉ DE NOËL

Produits régionaux à déguster, artisanat local, décoration, textile, bijoux, jeux, cosmétiques... Il y en a pour tous les goûts au marché de Noël dont les chalets sont installés place du Ralliement, rue Lenepveu, place du Pilori mais aussi place Molière avec son grand sapin lumineux. Ils sont ouverts jusqu'au 30 décembre, tous les jours, de 11 h à 20 h (21 h les vendredis et 22 h les samedis avant Noël).



## VILLAGE DE SANTA CLAUS

Outre le manège en forme de sapin et la fameuse grande roue, le jardin du Mail accueille jusqu'au 4 janvier, aux horaires du marché de Noël, le Village de Santa Claus. Parfait pour une pause gourmande (boissons chaudes, sucreries) mais aussi pour faire le plein d'idées cadeaux.



# s'empare d'Angers



## ATELIERS DES LUTINS

Les lutins s'installent dans les salons Curnonsky pour des ateliers créatifs adaptés à tous les âges et une bibliothèque-ludothèque. Les créneaux d'1 h 15 sont accessibles sans réservation. Jusqu'au 19 décembre, les mercredis et samedis (14 h, 15 h 45 et 17 h 30) et les dimanches dès 10 h 30. Du 20 au 27 décembre, tous les jours à 14 h, 15 h 45 et 17 h 30. Créneaux supplémentaires à 10 h 30 le week-end. Ateliers fermés le 25 décembre.



## OÙ TROUVER LE PÈRE NOËL ET MADAME NOËL ?

Pas une star mais deux. Le Père Noël est évidemment de la partie et arpente les rues du centre-ville et des quartiers (*lire en page 22*). Son fief ? Sa maison installée place Sainte-Croix (les mercredis et week-ends, de 15 h à 19 h). Une occasion unique pour une séance photo, une confidence au creux de l'oreille ou une liste de cadeaux à lui glisser. Mais il n'est pas seul puisque Madame Noël a aussi choisi Angers comme terre d'accueil. Notamment la place Molière où elle est présente les mercredis et week-ends (sauf les 13 et 14 décembre), de 17 h à 19 h.



## MANÈGES

Soleils d'hiver, c'est aussi une offre de manèges dans le centre-ville : Carrousel 1900 (place du Ralliement, *photo*), la grande roue et le sapin (jardin du Mail), La Pomme (place Lorraine) et le Carrousel de chevaux de bois (place Molière).



## EN BREF

### OUVERTS LE DIMANCHE

Les commerces seront ouverts les dimanches 14 et 21 décembre.

### SPECTACLES

Fanfares, concerts, chorales sont proposés jusqu'au 28 décembre. Parmi eux, "Rêves d'hiver", par les élèves du conservatoire, jusqu'au 19 décembre (inscriptions sur [www.angers.fr/soleilsd'hiver](http://angers.fr/soleilsd'hiver)).

### CIRQUE

Cirque de Noël, du 20 décembre au 4 janvier, place François-Mitterrand. Tous les jours (sauf 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier) à 15 h. Réservations sur [placeoudestination-angers.com](http://placeoudestination-angers.com)

### NOËL ÉCO-ENGAGÉ

Animations et ateliers manuels pour créer soi-même des objets de décoration, des cadeaux, des produits à déguster, avec la Maison de l'environnement. Samedi 13 décembre, à 14 h, 15 h 30 et 17 h, Grand-Théâtre.

### LA BELLE ÉCHOPPE

Marché de créateurs et animations nocturnes. Rendez-vous au château le vendredi 12 (de 18 h à 21 h 30), le samedi 13 (de 10 h à 21 h 30) et le dimanche 14 (de 10 h à 20 h 30).

## Se déplacer malin

Pour se rendre à Soleils d'hiver, il est conseillé de privilégier la marche, le vélo ou les transports en commun. Situés en périphérie, les six parkings relais permettent de garer gratuitement son véhicule pour rejoindre le centre-ville en tramway, qui dessert les principaux sites d'animations (places du Ralliement et Molière, jardin du Mail...). Petit rappel pour les automobilistes : la première heure de stationnement est gratuite dans les parkings Bressigny, Haras, Larrey (CHU), Mail, Leclerc, Ralliement et Fleur d'eau-Les Halles.



THIERRY BONNET

Le nouveau pôle santé est installé au nord de la place de l'Europe, au rez-de-chaussée du bâtiment construit par Angers Loire Habitat.

## Une nouvelle offre de santé place de l'Europe

**À Monplaisir, le pôle de santé a déjà ouvert un laboratoire d'analyses et un centre de soins infirmiers. En attendant l'arrivée de médecins généralistes, prévue en décembre.**

Développer les services à la population, c'est l'un des grands objectifs du programme de renouvellement urbain, en cours dans le quartier Monplaisir. L'implantation d'un pôle de santé va dans ce sens. Celui-ci est installé au nord de la place de l'Europe, au rez-de-chaussée du bâtiment construit par Angers Loire Habitat, qui abrite déjà 60 logements adaptés au vieillissement et des cellules commerciales (supermarché, boulangerie, banque, café, auto-école et services d'aide à la personne). La structure a déjà ouvert un laboratoire d'analyses et un centre de soins infirmiers. La suite ? L'installation, courant décembre, de cinq médecins généralistes (trois équivalents temps plein) et, à terme, d'autres professionnels du secteur paramédical. Cette nouvelle offre de santé dans le quartier sera complétée par le

déménagement de la maison Olympe. La structure, qui dispense des soins gynécologiques et des ateliers autour de l'estime de soi, aujourd'hui rue de L'Écriture, rejoindra le manoir de Nozay à la fin de l'année prochaine. Retour place de l'Europe où le plot sud, baptisé "Impulsion", continue de pousser. Le bailleur Podelha y prévoit la construction de 30 logements répartis en deux bâtiments. Le premier accueillera 23 appartements (7 T2 et 16 T3). Le second, des commerces en rez-de-chaussée (salon de coiffure, pharmacie, poste, assurances, offre de restauration...) sur lesquels seront posées sept maisons individuelles (6 T4 et 1 T3). Les logements proposés seront en locatif dit "intermédiaire", accessibles notamment aux classes moyennes grâce à des loyers inférieurs à ceux du parc privé. La livraison est prévue en septembre 2026. ■

## Derniers jours pour découvrir "Digital Floralia"...

L'exposition événement de l'artiste Miguel Chevalier, pionnier de l'art virtuel et du numérique, touche à sa fin. Le public a jusqu'au 18 janvier pour découvrir sa relecture poétique et numérique de la nature, entre tradition et futur : projections florales XXL, sculptures, cabinet de curiosités, jardin interactif et génératif à partir d'images en 2D et 3D... Musée des beaux-arts.



THIERRY BONNET

## ... et "Tisser le futur"

72 œuvres en surface ou en volume, de 12 x 12 x 12 cm, issues de l'imagination d'artistes reconnus ou en devenir, d'une trentaine de nationalités. C'est ce que propose l'exposition du concours des mini-textiles autour du thème "Tisser le futur", au musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine, jusqu'au 4 janvier.

[musees.angers.fr](http://musees.angers.fr)

## EN BREF

### AGIR CONTRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

Citoyens, professionnels de santé et du grand âge, bailleurs sociaux, commerçants, bénévoles, voisins... tout le monde est amené à croiser des personnes âgées qui semblent seules et qui peuvent en souffrir. Le réflexe à adopter ? Les signaler (avec leur accord) pour qu'un accompagnement personnalisé se mette en place, en appelant Cap seniors & aidants, au 02 41 05 49 05. Un formulaire en ligne est également disponible sur [www.angers.fr/ensemble-agissons](http://www.angers.fr/ensemble-agissons)

# Les beaux esprits de Makiko Furuichi

Pour les fins observateurs, certaines œuvres exposées depuis le 17 octobre au RU-Repaire Urbain ne sont pas inconnues. Et pour cause, elles sont issues du travail de la peintre et plasticienne japonaise Makiko Furuichi qui illustre depuis quatre ans les saisons d'Angers Nantes Opéra. Certains de ses dessins sont ainsi repris dans la salle de créations contemporaines du RU qui présente également ses peintures grands formats et une œuvre originale créée *in situ*. "Pour cette exposition, j'ai voulu reproduire une atmosphère festive, à l'image des matsuris, des fêtes traditionnelles au Japon, explique l'artiste. Je travaille beaucoup l'aquarelle et également la peinture à l'huile et j'utilise par exemple des supports comme le tissu et les voilages." D'où cette sensation de légèreté et de volume dans laquelle s'expriment des visages flottants, des silhouettes en mouvement et des souvenirs d'un monde entre rêve et réalité.

À noter : des visites "flash" (les samedis et du mardi au dimanche pendant les vacances scolaires), des médiations (27 décembre et 17 janvier) et même des visites à la lampe torche (18 décembre et



THIERRY BONNET

L'univers de Makiko Furuichi décliné en peintures, voiles et dessins.

22 janvier) sont proposées. Ainsi que des ateliers pour les 6-12 ans, le 31 décembre et le 2 janvier. ■

**"Matsuri des esprits", jusqu'au 7 mars.**

**Du mardi au samedi, de 13 h à 18 h,  
au RU-Repaire Urbain. Entrée libre.**

## Réhabilité, le siège du Crédit Mutuel a rouvert

Après plus de quatre années de travaux, le Crédit Mutuel vient de livrer son nouveau siège, place Molière. Un site emblématique puisqu'il a hébergé l'usine Cointreau avant d'être racheté en 1972. Le bâtiment "art déco" a été entièrement repensé et ouvert pour laisser entrer la lumière. Il accueille désormais les 300 collaborateurs de la banque et ses filiales mais aussi un auditorium de 200 places (la salle aux Alambics) et un vaste toit terrasse, tous les deux privatisables. Sans oublier, les 35 logements construits sur deux nouveaux étages, surélevés en retrait de la façade. ■



VILLE D'ANGERS

## LE CHIFFRE

# 362

Le nombre de décors lumineux (traversées de rue, suspensions, candélabres) installés dans la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année, notamment l'opération Soleils d'hiver (lire en pages 6 et 7). Mises bout à bout, les illuminations représentent 800 m de rideaux en voûtes scintillants et 500 m de guirlandes, ainsi que 790 lampes clignotantes et une cinquantaine d'arbres mis en lumière. À noter, les décors sont fabriqués en bioprint, un matériau innovant biodégradable et recyclable à base de canne à sucre. Ce qui permet de réduire de 80 % la quantité d'aluminium et de diviser par 10 les émissions de CO<sub>2</sub>. Tous ces décors sont illuminés jusqu'au 4 janvier, tous les jours, de 17 h 30 à 23 h.

# Les bénévoles préparent le Réveillon de l'amitié

Rassembler près de 1 000 personnes pour fêter le Nouvel An, c'est le défi que réussissent chaque année depuis 2003 les organisateurs du Réveillon de l'amitié. L'association créée pour l'occasion regroupe des représentants de sept structures: Emmaüs, Le Jardin de Cocagne angevin, Les Restos du cœur, Resto-Troc, Saint-Vincent-de-Paul, le Secours populaire et le Secours catholique. "L'objectif est de proposer une belle soirée de fête et de partage, sans que la question du prix soit un frein, présente Patrice Brenon, le président. Les convives contribuent selon leur quotient familial. Les prix vont de 15 € à 75 €."

Le bon déroulement du Réveillon et la qualité de la prestation (service à l'assiette et orchestre) reposent sur la mobilisation de très nombreux bénévoles et le soutien de plusieurs partenaires, dont celui de la Ville.

Les bénévoles étaient réunis le 6 novembre pour s'inscrire dans les différentes équipes. Cela va de l'accueil au covoiturage, en passant par l'installation des tables, la décoration



JEAN-PATRICE CAMPION

Salle du Doyenné, 6 novembre, les bénévoles se réunissent pour préparer l'édition 2025.

de la salle, le vestiaire, le service et la prise en charge des enfants. Une centaine, âgés de 3 à 12 ans, sont en effet accueillis chaque année avec, à la clé, jeux, structure gonflable, pêche à la ligne, spectacle de clown et karaoké. Tout cela gratuitement. En amont, une centaine de personnes se relaient dans les magasins de jeux, de la mi-novembre jusqu'au

29 décembre pour confectionner les paquets cadeaux. Cette activité représente 20 % des ressources. Si la majorité des équipes est déjà constituée, il est encore temps de rejoindre la grande famille des bénévoles. ■

**Réservations jusqu'au 27 décembre au 0 800 003 049 (appel gratuit) ou au point info Grand-Pigeon, 17, rue de Jérusalem.**

## Mur Mur Moi: du graff en toute liberté et légalité



THIERRY BONNET

80 m de murs sont mis à disposition des artistes, le long de la voie verte, à Saint-Serge.

Le parcours urbain "Échappées d'art" et ses imposantes fresques murales et autres installations sont bien connus des Angevins. Davantage confidentiel mais tout aussi artistiques, des murs d'expression libre (graffitis, collages, pochoirs...) sont mis à disposition par la Ville, dans le cadre du dispositif Mur Mur Moi. Parmi les sites historiques où le graff est parfaitement légal et auto-géré : les murs de l'université sur le campus Saint-Serge, le mur d'enceinte du parking du Chabada et la voie verte dans le prolongement de la rue Nicolas-Appert sur près de 80 m de long. Et, plus récemment, toujours à Saint-Serge, une palissade de chantier temporaire, les abords du skate-park et la pose de deux murs entre le cinéma Pathé et la patinoire. Ces derniers sont issus du projet "Street-art, des murs pour des fresques colorées", lauréat de l'édition 2022 du Budget participatif. Projet qui prévoit également l'ouverture d'un nouvel espace rue Lucie-Laboulais, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, en début d'année. ■

[www.angers.fr/echappeesdart](http://www.angers.fr/echappeesdart)

## EN BREF

## PATRIMOINE

Les visites "Patrimoine en balade" du RU-Repaire Urbain emmènent le public à la découverte du Grand-Théâtre (22, 24 et 29 décembre à 15 h et 2 janvier à 10 h 30) et de l'église du Sacré-Cœur-de-la-Madeleine (23 décembre à 15 h), en lien avec l'exposition sur les objets d'art et les objets mobiliers. Au programme également, l'évolution du quartier Saint-Serge (30 décembre à 15 h). Réservation: Destination Angers, 02 41 23 50 00 et destination-angers.com

## FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS

Rendez-vous le 11 décembre, aux greniers Saint-Jean, pour un cocktail dansant animé par le grand orchestre de Thierry Tacinelli. Réservations auprès d'Angers seniors animation, espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.

## ANGERS BD

Les amateurs de bandes dessinées ont rendez-vous les 6 et 7 décembre au centre de congrès, de 10 h à 18 h: rencontres et dédicaces en présence d'une quarantaine d'auteurs et autrices, expositions, conférences, ateliers et espace enfants... angersbd.fr

## Le Pass sera déplacé et agrandi



ALBERT

**Le Pass occupe depuis 2018 des bâtiments modulaires au bout de l'avenue Montaigne.**

C'est une adresse essentielle depuis 1995. Celle des personnes sans abri ou en situation de grande précarité, demandeurs d'asile, jeunes, femmes, familles avec enfants ou encore en souffrance psychique. Plus de 130 personnes y trouvent refuge chaque jour. Le Point Accueil Santé Solidarités (Pass) de la Ville propose un accompagnement global, anonyme et inconditionnel et un ensemble de services. Parmi eux: la possibilité de prendre une douche, de laver et sécher son linge, de profiter d'une boisson chaude, d'une salle de repos, d'un chenil, d'une bagagerie sociale pour y déposer ses affaires en sécurité, d'une aide dans la réalisation de démarches administratives. Mais aussi des permanences d'écoute

psychologique et des soins infirmiers. Afin de poursuivre ses missions auprès des publics fragiles et de faire face au flux croissant des personnes prises en charge, la Ville a décidé, à l'unanimité du conseil municipal du 27 octobre dernier, de construire des nouveaux locaux, en remplacement des bâtiments modulaires que le Pass occupe aujourd'hui. Prévus pour 2028, ceux-ci seront maintenus sur le site actuel, à l'angle de l'avenue Montaigne et de la rue Joseph-Cussonneau, mais déplacés à l'arrière de la parcelle, sur une superficie de 1 600 m<sup>2</sup>. Le projet est complété par la construction d'un parking relais de 340 places dans ce secteur. ■

**[www.angers.fr/ccas](http://www.angers.fr/ccas)**

## L'élite des nageurs juniors à Jean-Bouin

Plus de 700 nageurs juniors, âgés de 14 à 18 ans, sont attendus à la piscine Jean-Bouin, du 10 au 14 décembre, à l'occasion des championnats de France en petit bassin (25 m). Au programme: 34 épreuves individuelles et 6 courses de relais. Les séries se tiendront en matinée, de 9 h à 12 h, et les finales, de 17 h à 20 h. ■

**Programme et horaires complets sur [angers-natation.com](http://angers-natation.com)**

## 3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET



**Ludovic Le Guellaut**  
responsable du service collecte à l'Établissement français du sang

**I Quel est le prochain temps fort de l'Établissement français du sang ?**

Nous organisons une collecte de sang, le mercredi 10 décembre, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, à l'hôtel de ville, avec un accès par le parvis. Il s'agit d'une collecte événementielle en parallèle des animations du marché de Noël.

**I Comment participer ?**

La collecte est ouverte à toutes les personnes de 18 à 70 ans et de plus de 50 kg. Nous encourageons les Angevins intéressés à prendre rendez-vous sur l'application Don du sang ou en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr). Un questionnaire permet de savoir si l'on peut donner. Sur place, le donneur est enregistré puis il répond à un questionnaire de santé avant de voir un médecin ou une infirmière. Ensuite, il donne son sang et profite d'une collation. Au total, le don prend une heure.

**I Où en sont les besoins ?**

Les besoins en sang ne prennent pas de vacances, ni de jour férié. On sait que les donneurs sont moins nombreux en décembre et début janvier. D'où cette collecte qui peut aussi permettre d'attirer de nouveaux donneurs. Nous attendons 150 personnes sur la journée, sachant qu'avec 100 poches de sang collectées, nous pouvons effectuer 300 transfusions et qu'un don permet de sauver trois vies. ■

**Collectes régulières à l'Établissement Français du Sang, 16, boulevard Mirault, 0241724444.**  
[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

# Listes électorales : pensez à vous inscrire

Le premier tour des élections municipales se tiendra le dimanche 15 mars et le second tour une semaine plus tard, le dimanche 22 mars. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales qui comportent à ce jour près de 95 000 électeurs angevins. Pour les personnes ayant emménagé depuis le dernier scrutin, les élections législatives de juillet 2024, elles ont jusqu'au 6 février pour finaliser leur démarche. Pour cela, plusieurs solutions existent. Se rendre à l'hôtel de ville ou dans l'un des quatre relais-mairies (Belle-Beille, Roseraie, Hauts-de-Saint-Aubin et Monplaisir) muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) en cours de validité ou périmée depuis moins de cinq ans et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Il est également possible d'envoyer la demande par courrier (à Mairie d'Angers, boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 80011, 49 020 Angers Cedex 02) ou de s'inscrire en ligne, jusqu'au 4 février, sur [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr) avec les mêmes documents numérisés. À noter, pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans, l'inscription est automatique sous réserve d'avoir effectué le recensement citoyen à Angers, à partir de leurs 16 ans. ■

[www.angers.fr/elections](http://www.angers.fr/elections)



THIERRY BONNET / ARCHIVES

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Titres d'identité : ce qui change

Depuis le 5 décembre, les Angevins souhaitant refaire leur carte nationale d'identité ou leur passeport bénéficient d'un nouvel outil. La prise de rendez-vous s'effectue toujours sur [www.angers.fr](http://www.angers.fr) (ou par téléphone au 02 41 05 40 00) via une nouvelle interface plus ergonomique et est suivie de l'envoi d'un SMS et d'un courriel de confirmation. Avec ou sans rendez-vous, en arrivant à l'hôtel de ville, les usagers sont invités à scanner un QR-code sur de nouvelles bornes dédiées. Ce qui permet aux équipes d'être informées de leur arrivée et de gérer au mieux les temps d'attente.



Image de synthèse du futur site de Technisem à Corné.

## Technisem s'implante à Loire-Authion

**Le semencier construit son nouveau siège social et son site de production au sein de l'Actiparc de Corné. Un investissement de 40 millions d'euros pour l'entreprise qui comptera 180 emplois à son ouverture en 2028.**

Technisem est spécialisé dans la production de semences de légumes pour les pays aux climats tropicaux. Son usine et son siège social, jusqu'alors installés à Longué-Jumelles, déménageront au sein de l'Actiparc Loire-Authion, à Corné. Les travaux débuteront en janvier 2026, fin prévue en 2028. L'opération représente un investissement de 40 millions d'euros, dont 36 millions dédiés à l'immobilier. En 2028, l'entreprise comptera 180 collaborateurs et une prévision de 250 emplois à l'horizon 2050. Avec près de 22 000 m<sup>2</sup> de bâti sur un terrain de 5,2 ha, Technisem double quasiment sa surface par rapport à son site de Longué-Jumelles. Ce dernier ne pouvait plus absorber la croissance rapide de l'entreprise. Sollicitée à l'automne 2022, Aldev,

l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, a accompagné la société dans l'ensemble de ses démarches foncières permettant d'aboutir à l'acquisition du terrain. Le 13 octobre, le conseil communautaire a ainsi voté une aide de 200 000 € dans le cadre de son Fonds d'investissement économique.

### “Grandir de manière responsable”

Pensée par le cabinet d'architecture CUB, la nouvelle structure a été conçue pour minimiser son impact écologique. “Ce déménagement représente une étape majeure dans l'histoire de notre groupe, explique Ronan Gorin, président de Technisem et du groupe familial Novalliance auquel appartient l'entreprise. Il reflète notre ambition de grandir de manière responsable, en plaçant l'humain,

*l'innovation et l'environnement au cœur de notre développement. Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos équipes un cadre de travail moderne, inclusif et durable, tout en renforçant notre ancrage dans le territoire angevin.”*

### Un peu d'histoire

Créé 40 ans plus tôt en région parisienne, Technisem est pionnier dans la distribution de semences potagères vers les pays aux climats tropicaux, notamment en Afrique de l'Ouest et centrale, dans l'optique d'y développer une agriculture durable. Sous l'impulsion de son PDG Ronan Gorin, Technisem s'implante en 2009 en Anjou. L'entreprise traite et expédie chaque année près de 550 t de semences. Elle fait partie du groupe familial Novalliance (74 M€ de chiffre d'affaires, 800 collaborateurs), qui regroupe une quarantaine de sociétés.

## L'agriculture par et pour les pros



ÉTIENNE HENRY / ARCHIVES

**Le Sival rassemble 700 exposants des filières du végétal spécialisé.**

La 39<sup>e</sup> édition du Sival, salon professionnel des filières du végétal spécialisé, se tiendra comme de coutume au parc des expositions d'Angers, du 13 au 15 janvier. Plus de 700 exposants et 26 000 visiteurs français et internationaux se retrouvent chaque année pour découvrir les nouveautés du secteur agricole: machinisme, technologie, services, agrofournitures dans les domaines des fruits, légumes, vins, cidres, semences ou fleurs... Mais aussi pour rencontrer des fournisseurs,

faire connaître leurs produits ou pour une prise de contact avec de nouveaux interlocuteurs et de futures collaborations.

Le Sival propose aussi des concours autour de l'innovation avec, cette année, un hackathon sur le thème de l'intelligence artificielle (IA). Le but: les équipes participantes ont 48 heures pour présenter des prototypes d'outils IA en vue d'optimiser la gestion des exploitations agricoles. ■

[sival-angers.com](http://sival-angers.com)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Ouverture de la billetterie Made in Angers

Les entreprises locales ouvrent leurs portes pour une nouvelle édition de *Made in Angers*, du 16 février au 1<sup>er</sup> mars pour les visites publiques (13 mars pour les groupes). La billetterie ouvrira le 17 janvier. [madeinangers.fr](http://madeinangers.fr)



### Citiz gagne en fréquentation

Le service de voitures partagées Citiz est de plus en plus utilisé par les habitants de l'agglomération. En témoignent des indicateurs 2024 en hausse par rapport à 2023: 2000 réservations supplémentaires (+22%) et 360 nouvelles inscriptions. Cette croissance va de pair avec le développement progressif du réseau angevin. En 2025, il compte 38 véhicules répartis dans 25 stations, dont une aux Ponts-de-Cé et une à Avrillé. Deux nouvelles viennent d'ouvrir à Angers, dans le quartier du Lac-de-Maine (sur le parking entre la rue de la Picotière et la rue de la Chambre-aux-Deniers) et aux Banchais (avenue Victor-Chatenay à proximité de la rue Eugène-Brunclair, photo ci-contre). Les voitures Citiz sont disponibles 24 h/24 et 7j/7, en libre-service. Elles peuvent être louées sur réservation via l'application Citiz ou le site internet, pour une heure ou plusieurs jours, avec ou sans abonnement. ■

[angers.citz.coop](http://angers.citz.coop)

## EN BREF

### HISTOIRES DE CHAMPIGNONS

Jusqu'au 4 janvier, le photographe mycologue Vincent Lagardère expose ses clichés de champignons. Un voyage à ras le sol pour découvrir un monde gigantesque. Gratuit. Maison de l'environnement, esplanade du lac de Maine, à Angers.

### VOS JARDINS À L'ÉTUDE

Les habitants d'Angers Loire Métropole sont invités à ouvrir leur jardin, privé ou collectif. Le but? Permettre à des chercheurs locaux de les étudier pour comprendre le fonctionnement des sols et de mesurer la biodiversité, dans le cadre du projet national "Villegarden". Le plus: les participants auront accès

à l'analyse de leur jardin. Inscription en flashant le QR-code ci-contre.

### EXPOSITION DES ÉLÈVES DES BEAUX-ARTS

Les diplômés 2025 de l'École supérieure d'art et de design TALM-Angeles exposent leurs travaux de fin d'études (photo, sculpture, peinture, art sonore, vidéo), aux Anciennes Écuries, à Trélazé, du 16 janvier au 1<sup>er</sup> février. Entrée libre. Informations sur [esad-talm.fr](http://esad-talm.fr)

## Penser le territoire des dix prochaines années



THIERRY BONNET / ARCHIVES

**Une prairie devant le lycée du Fresne, à Sainte-Gemmes-sur-Loire.**

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) donne les grandes orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les dix années à venir. Ce PADD est une étape obligatoire avant la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), en 2028, qui détaillera les futures règles de planification urbaine. Le PADD a été présenté, débattu et adopté au conseil communautaire d'octobre.

Que dit-il ? Le document fixe trois ambitions. Protéger pour mieux transmettre les biens communs les plus précieux : les sols, l'eau, la biodiversité. Le patrimoine naturel autant que le bâti. Cette volonté implique de limiter l'étalement urbain et de débétonner les sols.

### Rester à domicile le plus longtemps possible

La deuxième ambition est d'aménager un territoire dynamique et équilibré. Favoriser le développement économique et l'emploi sans sacrifier le développement durable. Continuer à attirer de nouvelles entreprises, faciliter leur expansion, tout en prônant la sobriété foncière (rénover plutôt que construire, utiliser des ressources renouvelables et locales...). Pour un territoire dynamique et équilibré, les transports décarbonés sont la clé : continuer à développer les transports en commun, faciliter l'usage du vélo, de la marche ou du covoiturage.

Le dernier objectif est de faire face à la transition démographique, à savoir le vieillissement de la population et ses conséquences sur les besoins en logement. Le PADD souligne le souhait grandissant de la population de rester à domicile le plus longtemps possible. Il prend aussi en compte l'augmentation des familles monoparentales, la construction de logements sociaux et la volonté d'intégrer toujours plus de mixité sociale et générationnelle dans les projets d'habitat. ■

## INTERVIEW

THIERRY BONNET / ARCHIVES



### Jean-Marc Legrand

co-président  
d'Emmaüs Angers

#### Que peut-on trouver dans les magasins Emmaüs ?

Sur nos sites d'Angers et de Saint-Léger-de-Linières, nous vendons des produits de seconde main : textile, meubles, livres, disques, jouets, matériel de bricolage et de jardinage, de puériculture, de sports et de loisirs, électroménager et numérique. À Saint-Léger-de-Linières, nous organisons aussi des ventes spéciales : bijoux, horlogerie, mercerie, tableaux et cadres. Nos magasins présentent, jusqu'au 31 décembre, un stand de décos de Noël.

#### Quels sont les avantages de la seconde main ?

Donner une seconde vie aux objets participe à la réduction des déchets. C'est aussi la possibilité d'acquérir des biens de qualité à des prix bien inférieurs au neuf. Emmaüs mais aussi la Ressourcerie des Biscottes, aux Ponts-de-Cé, et Envie Anjou, à Beaucouzé, incarnent des lieux de consommation durable et solidaire.

#### C'est aussi favoriser l'emploi local...

Les recettes d'Emmaüs Angers permettent d'accueillir une soixantaine de compagnons. À la Ressourcerie des Biscottes, elles financent des postes d'insertion. Acheter de la seconde main est un geste responsable. Plutôt que de s'approvisionner sur des plateformes numériques sans âme qui génèrent une énorme quantité de déchets textiles, une pollution importante en transport et exploitent des milliers de travailleurs aux conditions inacceptables. ■

**[emmaus-angers.fr](http://emmaus-angers.fr); [envieanjou.com](http://envieanjou.com);**  
**[ressourceriedesbiscottes.fr](http://ressourceriedesbiscottes.fr)**

# La santé partout et pour tous

**Angers Loire Métropole renouvelle son contrat local de santé pour cinq ans. Son spectre est large : santé mentale, environnementale, accès aux soins... Et la concrétisation de ses objectifs passe par le soutien à des structures et à des actions de proximité.**

**L**a soupe aux poireaux exhale l'odeur des soirées d'hiver. Le gratin dauphinois dore au four. Le rôti, badigeonné de beurre et de moutarde, attend son tour. La poignée de bénévoles de l'association trélazéenne Consommation logement cadre de vie (CLCV) s'active aux fourneaux. Elle prépare le traditionnel repas partagé qui rassemble une vingtaine de convives au centre social Ginette-Leroux. Son but ? Offrir un moment convivial et promouvoir le bien manger. En parallèle de ce repas, la CLCV organise des visites de fermes environnantes pour souligner

l'importance des circuits courts et des produits locaux, bons pour la planète mais aussi pour la santé.

*“L'objectif de notre association est double, précise Gilles Ruffin, son président. À travers le repas partagé et les sorties, nous favorisons les échanges, le lien social, tout en incitant notre public à bien manger, de saison, local, sans gaspillage. Nous accueillons en grande majorité des femmes de plus de 60 ans qui peuvent être isolées ou aux revenus modestes.”*

## Réduire les inégalités territoriales

La CLCV est l'une des nombreuses associations subventionnées dans le cadre du contrat local de santé (CLS) d'Angers Loire Métropole. Ce dernier a été renouvelé pour cinq ans lors d'un vote au conseil communautaire. Il sera porté par un Centre intercommunal d'action sociale (*lire page suivante*) et par un budget renforcé (100 000 € par an) pour développer, coordonner ou soutenir des initiatives. Le CLS 2025-2029 implique

un certain nombre de partenaires\*. Sa feuille de route a pour priorité l'accès aux soins, la prévention, la santé mentale et environnementale. Elle prend aussi en compte l'importance de l'hygiène alimentaire et de l'activité physique. Ses objectifs tendent à améliorer la santé des habitants en veillant à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Ainsi, le CLS accompagne, facilite ou impulse chaque année des actions de proximité partout dans les communes. Dernièrement, les associations Léo-Lagrange, qui promeut le sport adapté à tous, ou les Chiens guides d'aveugles de l'Ouest ont reçu un coup de pouce financier. Tout comme l'association Eoliharpe pour son atelier Musicamix, au centre Jean-Vilar, à Angers. Celui-ci rassemble tous les publics autour du chant: ceux qui vont bien comme les malades, les personnes isolées, en situation de handicap mental ou physique... “L'idée est de se concentrer sur la musique et de laisser ses problèmes à l'entrée de la salle”, explique Claire Bossé, chanteuse à l'origine du projet. “Les participants apprennent à prendre leur place dans un groupe et retrouvent confiance en eux. Le travail de la voix, de la respiration, leur permet de se sentir plus sereins. Certains nous disent qu'ils dorment mieux après une séance par exemple. Musicamix crée aussi du lien. Certains se réunissent ensuite pour une manifestation culturelle ou un pique-nique. Ce genre d'atelier amorce un retour progressif à la vie collective.” ■

\*Parmi les partenaires: l'Agence régionale de santé, l'Assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, la préfecture et le département de Maine-et-Loire, le Centre de santé mentale Césame, le centre hospitalier universitaire d'Angers, la mutualité sociale agricole.

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET



Les bénévoles de l'association trélazéenne Consommation logement cadre de vie, ci-dessus, préparent le repas partagé au centre social Ginette-Leroux. Le but est de créer du lien et de promouvoir le bien manger auprès d'un public qui peut être isolé ou aux revenus modestes. L'association Eoliharpe, ci-dessous, organise un atelier musique tout public. L'idée : se concentrer sur le chant, laisser ses problèmes de côté et retrouver sa place au sein d'un groupe.



# La thérapie par le travail du bois et la navigation

Après avoir exprimé son humeur du jour, chacun vaque à ses occupations. Samy, Arthur et Hoang s'emparent d'une râpe à bois pour raboter les étraves. Étape indispensable pour ensuite encoller les lattes en cèdre rouge et en frêne. Progressivement, un canoë prend forme, façonné par les patients du centre de santé mentale (Césame) de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Depuis trois ans, l'association Gabarre-toi organise des chantiers navals thérapeutiques. Cette initiative unique en France est encadrée par Vincent Guillerm, infirmier au Césame, et Bernard Royer de Véricourt. Ce pair-aidant, diplômé en charpenterie de marine, a surmonté des années de détresse psychique. Il a trouvé son salut dans la menuiserie et la restauration de bateaux. De son expérience sont nés ces ateliers qui font désormais partie intégrante du parcours de soins au Césame. "Quand on crée quelque chose avec ses mains, toute la problématique de la gestion des émotions est concentrée dans le travail", explique-t-il. Pendant huit mois, quatre adultes et quatre adolescents s'attellent à leur mission. "Ils partent d'une grande planche de bois. Chaque groupe construit une moitié de coque. Elle est ensuite assemblée, puis mise à l'eau, explique Vincent Guillerm. Les patients connaissent des



THIERRY BONNET

Vincent Guillerm, infirmier (de face à l'arrière plan), et Bernard Royer de Véricourt, pair-aidant (à droite), accompagnent les chantiers thérapeutiques du Césame.

rechutes tout au long de l'expérience mais ils savent qu'on leur garde toujours une place."

## Retrouver le pouvoir d'agir

Cet apprentissage du bois offre de la stabilité et du temps à ces personnes parfois en rupture familiale, professionnelle et sociale. Il permet de renouer avec certaines capacités cognitives comme la concentration, la faculté d'adaptation, la dextérité ou la mobilisation de connaissances, souvent mises à mal par la maladie. Mais aussi de retrouver le pouvoir d'agir. La preuve par l'exemple. "Un ancien patient avait commencé un CAP menuiserie abandonné en raison de faits de harcèlement scolaire alors que les premiers symptômes de sa maladie, la schizophrénie, apparaissaient. Il est venu construire un canoë et s'est réconcilié avec la menuiserie. Il a repris son CAP. Aujourd'hui, il travaille. Une adolescente était en rupture scolaire depuis deux ans. Elle a découvert, grâce au

chantier, qu'elle était douée de ses mains. Elle s'est engagée dans un CAP métallerie. Leurs trajectoires sont porteuses d'espoir pour tous les autres", souligne Vincent Guillerm.

Pour prolonger cette expérience, les deux encadrants organisent depuis 2023 des séjours thérapeutiques à la voile, soutenus financièrement dans le cadre du contrat local de santé d'Angers Loire Métropole. Quatre patients partent en mer quatre jours sur un voilier au large de Lorient. Les skippeurs de l'association Jolokia leur enseignent la navigation. Accompagné par Vincent Guillerm et Bernard Royer de Véricourt, l'équipage apprend à barrer, choisir sa voile, monter la grand-voile... Mais aussi à gérer ses émotions, retrouver confiance en soi, en l'autre, à créer des liens, à sortir de ses habitudes... "Le chantier naval comme le séjour en mer prônent la thérapie par le travail manuel et l'engagement", estime Vincent Guillerm. ■

[ch-cesame-angers.fr](http://ch-cesame-angers.fr)



Le séjour thérapeutique à la voile en 2025.



**2400** professionnels de santé libéraux exercent dans le territoire d'Angers Loire Métropole.  
(chiffres 2023)



**1** habitant sur 8 dans l'agglomération est pris en charge pour des troubles de santé mentale.  
(chiffres 2021)



**100** actions de proximité engagées dans les communes, co-financées avec l'Agence régionale de santé dans le cadre du contrat local de santé 2019-2024.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### La création d'un Centre intercommunal d'action sociale

Le contrat local de santé (CLS) 2025-2029 sera mis en œuvre par un Centre intercommunal d'action sociale. La création de ce CIAS, qui réunira l'ensemble des communes d'Angers Loire Métropole, a été entérinée en novembre. Son conseil d'administration comprend huit élus et huit personnalités qualifiées du Césame, d'Envie Anjou, de la Banque alimentaire de Maine-et-Loire, du Gérontopôle, du Secours catholique, de l'association Valentin-Haüy, de l'Union départementale des associations familiales de Maine-et-Loire et de la fédération des associations de l'ADMR pour l'aide à domicile en milieu rural. Ce CIAS ne remplace en aucun cas les CCAS existants. Ses missions: réduire les inégalités territoriales en matière de vieillissement, s'investir pour la santé mentale, répondre aux problématiques d'accès aux soins... Son action, effective au second semestre 2026, devra être décidée à l'unanimité en commission regroupant les adjoints en charge des solidarités de chaque commune.

## Du sport à tout âge, pour bien vieillir

Pratiquer la posture du chevalier, un genou à terre, pour éviter de se faire mal au dos en jardinant ou en ramassant un objet. Travailler son équilibre en levant un genou, les mains appuyées sur le rebord d'une chaise. Maintenir son centre de gravité en se penchant légèrement en arrière puis en avant, un bâton à l'horizontal entre les mains. S'entraîner à s'asseoir correctement. Apprendre à bien respirer, à déverrouiller ses genoux et son bassin, à fortifier ses jambes... Les 15 participants assidus de l'atelier sport adapté, à Saint-Lambert-la-Potherie, enchaînent les exercices. Non pas dans la douleur mais dans le rire! Les sexagénaires et plus sont bien aidés par Jérôme Albert, éducateur sportif de l'association Siel Bleu, jamais à court de plaisanteries. L'entraîneur veille à corriger chaque posture, à reprendre les exercices pour qu'ils soient bien compris et intégrés.

### Sport et bienveillance

Mises en place par le CCAS de la commune en 2021, subventionnées dans le cadre du contrat



THIERRY BONNET

Les 15 participants à l'atelier sport adapté de Saint-Lambert-la-Potherie suivent les exercices donnés par l'éducateur sportif Jérôme Albert, de l'association Siel Bleu.

local de santé d'Angers Loire Métropole, ces sessions hebdomadaires ont pour but d'accompagner le vieillissement par des jeux de réflexe, la prévention des chutes et un travail de mobilité sur chaise. "Les inscrits viennent pour l'activité physique mais aussi pour l'aspect bienveillant du cours et le lien social.

"Le sport se prolonge parfois par un goûter", explique Amandine Bonnin, directrice du CCAS de Saint-Lambert-la-Potherie. Depuis cette année, l'atelier sport adapté est complété par une séance mensuelle dédiée au bien manger, dispensée par une diététicienne. ■

[saintlambertlapotherie.fr](http://saintlambertlapotherie.fr)



**NICOLAS JOLY,**  
**viticulteur, propriétaire**  
**du domaine de la Coulée**  
**de Serrant, à Savennières**

Né en août 1945, à Angers, il sort diplômé de l'université new-yorkaise de Columbia, en 1971. Il travaille ensuite deux ans au sein de la banque Morgan Guaranty (aujourd'hui J.P. Morgan), à New York, puis deux ans à Londres. En 1976, il reprend le domaine familial de la Coulée de Serrant, alors déficitaire. Il convertit ses 7 ha de terres en biodynamie en 1980-1981 et obtient la certification Demeter en 1984. Dans les années 1990, il crée le groupe Renaissance des appellations qui rassemble environ 230 viticulteurs convertis en biodynamie. En octobre 2025, il reçoit le prix "Hall of Fame" du magazine britannique Decanter, réputé dans le monde viticole. Une première pour un Français.

# “Le drame de la viticulture aujourd’hui...”

**I Vous avez été distingué au “Hall of Fame” par le magazine britannique Decanter, réputé dans le monde du vin. Un prix encore jamais décerné à un viticulteur français...**

Je ne suis pas très fier... Le plus important est de suivre ses convictions et qu'elles mènent à un résultat. La biodynamie que j'ai appliquée dans mon domaine viticole de la Coulée de Serrant, à Savennières, est l'une de ces convictions.

**I Qu'est-ce que la biodynamie et quel est son but ?**

Faire en sorte que seule la spécificité du lieu s'exprime dans le goût du vin. Ce dernier est dénué de tout artifice et façonné par quatre composants : la chaleur, la luminosité, l'hydrométrie et la géologie de l'endroit où la vigne est cultivée. En biodynamie, vous favorisez les conditions naturelles pour que la culture s'épanouisse en harmonie avec son milieu. Vous partez du principe que le système solaire influence les plantations. Vous favorisez la photosynthèse, c'est-à-dire l'énergie solaire captée par la plante et qui lui donne vie. Pour cela, vous suivez un certain nombre de

préparations spécifiques – végétales ou animales – que vous déclinez à des moments précis de l'année. La biodynamie, c'est aussi entretenir un écosystème.

**“Comme pour la chirurgie esthétique, le vin est parfait mais sans charme.”**

**I C'est-à-dire...**

La Coulée de Serrant n'est pas une monoculture. Les vignes représentent une partie du domaine qui est aussi composé de prairies, de pâturages, de ruches, peuplé de nombreux animaux domestiques, sauvages, d'insectes... Avec la biodynamie, votre production agricole s'affranchit de toute technologie.

**I Quand vous avez repris le domaine familial dans les années 70, vous avez pourtant commencé par faire de l'agriculture conventionnelle...**

Oui, j'ai utilisé du désherbant, à l'époque considéré comme un progrès. Alors qu'il tue la vie micro-

organique et qu'après lui, plus rien ne pousse. Donc, pour faire pousser, sont arrivés les engrains chimiques qui apportent du sel à la plante. Alors elle consomme trop d'eau, ce qui la dérègle complètement et entraîne des maladies. Pour lutter contre ces maladies, on nous a vendu des substances systémiques. Mais ces substances pénètrent la sève et agissent comme un poison en perturbant la photosynthèse. La sève ne parvient plus à capter toutes les subtilités du climat qui ensuite donnent sa spécificité au raisin et au vin. À cause de tout cela, le vin a perdu son goût. Cela a entraîné un quatrième mal.

**I Lequel ?**

La fabrication du goût au cellier. C'est, à mes yeux, le grand drame de la viticulture aujourd'hui. Pour optimiser les rendements, on a autorisé l'utilisation de levures aromatiques lors du processus de fermentation. Cela crée un vin irréprochable mais sans spécificité, que toute la planète peut copier et qui peut même se faire appeler AOC (appellation d'origine contrôlée). Comme pour la chirurgie esthétique, le vin est parfait mais sans charme. En biodynamie, une fois votre vendange terminée, votre vin est fait. Le processus de fermentation se déroule sans intervention. Les vins biodynamiques ne sont pas tous seigneuriaux mais au moins ils ne sont pas apatrides.

**I À cause de la biodynamie vous avez pourtant connu un grand passage à vide.**

J'ai travaillé pour la banque Morgan Guaranty dans les années 1970. J'ai conseillé des placements dans l'industrie chimique. Et puis, du jour au lendemain, j'ai arrêté. Ce n'était plus moi. Ce sont les sinuosités du destin. J'ai repris le domaine. J'ai traversé dix années très difficiles dans les années 1980. La biodynamie était considérée comme une secte à cause de sa partie ésotérique. Ensuite, des personnalités comme Lalou Bize-Leroy du domaine de la Romanée-Conti, en Bourgogne, ont officiellement adopté la biodynamie. À partir de là, on a commencé à nous regarder différemment.

**I La Coulée de Serrant est aussi un domaine chargé d'histoire...**

Un lieu parle. Il en émane toujours une musique. Quand vous avez eu quelques siècles de moines sur vos terres, vous en ressentez la ferveur. Les Cisterciens sont arrivés en 1130. Ils ont planté cette vigne. En cultivant la terre, j'ai l'impression de confirmer la spiritualité du lieu. ■

## Monplaisir

# Le réaménagement de l'îlot Baron et de ses abords touche à sa fin



THIERRY BONNET

**Les réaménagements de l'îlot Baron ont permis de développer les surfaces végétales.**

La rénovation urbaine de Monplaisir livre un nouvel espace requalifié: l'îlot Baron. Le site, entouré par la rue du même nom, a en effet connu un sacré coup de jeune. Pour rappel, côté habitat, Podeliha avait déjà réhabilité 256 logements et créé 26 appartements adaptés aux seniors au sein de la résidence.

Les espaces publics sont désormais à l'unisson avec une forte végétalisation du cœur de l'îlot qui compte aujourd'hui 103 arbres et 2 105 m<sup>2</sup> de surfaces désimperméabilisées supplémentaires. L'installation d'espaces de jeux, de convivialité et de repos et d'une rampe accessible aux personnes à mobilité

réduite pour rejoindre le boulevard de Monplaisir complètent le programme. Reste à terminer les aménagements de voirie, en cours rue d'Auvergne, avec la création de 52 places de stationnement et d'une nouvelle voie permettant de connecter le secteur à la route de Briollay et à la rue Maurice-Suard. ■

## Dans les quartiers

## À la rencontre du Père Noël



SOPHIE GRANGER / ARCHIVES

À vos appareils photo et listes de cadeaux ! À l'occasion de Soleils d'hiver (lire aussi en pages 6 et 7), le Père Noël fait la tournée des quartiers afin de rencontrer les habitants, les tout-petits comme les plus grands.

- **Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais :** vendredi 5 décembre, de 12 h à 13 h, marché Camille-Claudel.
- **Justices, Madeleine, Saint-Léonard :** samedi 6, de 10 h à 14 h 30, place de la Madeleine.
- **Centre-Ville, La Fayette, Éblé :** mercredi 10, de 11 h à 13 h, marché La Fayette. Samedi 13, de 10 h à 11 h, marché Leclerc. Puis de 11 h à 13 h, place du Lycée.
- **Doutre, Saint-Jacques, Nazareth :** jeudi 11, de 11 h à 13 h, marché Bichon.
- **Hauts-de-Saint-Aubin :** vendredi 12, de 16 h à 17 h, marché place de la Fraternité.
- **Monplaisir :** mercredi 17, de 11 h à 12 h, marché Allonneau.
- **Belle-Beille :** vendredi 19, de 10 h à 12 h 30, marché place Dolbeau.
- **Roseraie :** samedi 20, de 10 h à 12 h, place du Chapeau-de-Gendarme. ■

## Dans les quartiers

# Un coup de pouce pour apprendre à lire et à écrire

*“Tout le monde est prêt ? Allez, on commence avec le mot du jour qui est TI-MI-DE”, décortique Karim, animateur en charge du club Coup de pouce de l’école Nelson-Mandela, dans les Hauts-de-Saint-Aubin. Devant lui, Elijah, Léana, Keberon et Khadiga, tous élèves de CP, en train d’engloutir leur goûter. “Qui connaît ce mot ?”, demande Karim. Les réponses fusent. “Moi ! C’est quelqu’un qui se cache.” “C’est quand on ne veut pas parler aux gens.” “C’est super, répond l’animateur. C’est même quand on n’ose pas parler ou faire quelque chose. Quand on a peur d’avoir faux quand on est interrogé.” Ce mot du jour est désormais écrit et consigné dans un cahier et sera repris en classe le lendemain. La séance se poursuit par les devoirs du soir, les jeux Pigeon vole – il faut taper dans les mains dès qu’on entend un son – et le Loto des couleurs, et se termine par l’histoire du petit Émile qui veut adopter une chauve-souris. Tous ces moments résument bien ce que sont ces clubs, au nombre de 23 à Angers\*. Des temps privilégiés, en petits groupes, pour les enfants ayant besoin d’un coup de*



THIERRY BONNET

Quatre soirs par semaine après la classe, Karim anime le club de Nelson-Mandela.

pouce dans leur apprentissage de la lecture et de l’écriture. “Nous commençons toujours après les vacances de la Toussaint et poursuivons jusqu’en juin, à raison de quatre soirs par semaine après la classe, explique Karim. Tout l’enjeu est de mettre en confiance les jeunes, de créer un lien entre eux pour avancer ensemble, sans compétition et

sans pression. L’idée est d’apprendre de manière ludique, d’être dans une valorisation constante, tout en impliquant au maximum les parents.” ■

\* Les clubs ont été créés par l’association nationale Coup de pouce. À Angers, ils sont mis en place par la Ville et l’Éducation nationale. Ils se déclinent aussi en clubs de langue pour les maternelles et en club Livres pour les CP-CE1.

## Roseraie

## Un boisement naturel au Camp de César



THIERRY BONNET

C'est une vaste prairie de plus de 2 ha jusqu'alors fauchée par un agriculteur voisin. Propriété de la Ville, le Camp de César devient un espace de libre évolution. Autrement dit la nature, déjà omniprésente, va pouvoir s'exprimer sans intervention humaine (coupe de bois, cueillette, pêche...), à l'exception des pourtours de la parcelle et à l'aplomb de la ligne électrique haute tension. Ce qui deviendra un boisement naturel, à l'image des forêts urbaines déjà plantées dans le territoire, permettra de limiter l'étalement urbain, capter le CO<sub>2</sub> afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, réduire les îlots de chaleur urbains et préserver et développer la biodiversité. Pour cela, des travaux ont été menés en novembre. Objectifs : arrachage des espèces invasives (renouée et ailante) et du lierre sur une partie du muret qui longe le chemin du Hutreau et pose de clôtures pour délimiter les propriétés attenantes et sécuriser la mare. ■

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

# Boîtes à mots, boîtes à confidences



VILLE D'ANGERS

**Les "boîtes à mots" permettent aux enfants de s'exprimer librement, de partager leurs émotions.**

Tous les 15 jours, sur le temps du midi, une dizaine d'enfants de l'école René-Brossard est invitée à prendre la plume aux côtés d'un bénévole "facteur" de la Boîte à mots. Pourquoi ? Pour exprimer leurs joies, leurs peines, leurs rêves et parler du monde qui les entoure. "Cela peut conduire à des écrits parfois très simples et légers, parfois moins. Les faire s'exprimer librement et les inviter à partager leurs émotions est

notre mission principale", explique Blanche Uzureau, la salariée de l'association La Boîte à mots, à l'initiative de l'opération. Une fois écrite, la missive personnelle, anonyme et confidentielle, est transmise à des lecteurs attentionnés, tous baptisés Sam, qui leur répondent sous deux semaines. L'an passé, 140 courriers ont ainsi été échangés pendant les 16 séances de lecture-écriture organisées à l'école. ■

## Des jours à jouer avec la nature



Quatre jours de plaisir et de découvertes ludiques, c'est ce que propose la 24<sup>e</sup> édition des Jours à Jouer, du 20 au 23 décembre, au Trois-Mâts. L'occasion pour la maison de quartier de refaire sa déco autour du thème "Nature et Jeux", avec du mobilier de seconde main fourni par la Ressourcerie des Biscottes. Côté animations, petits et grands pourront explorer les différents espaces : jeux en famille, tournois, jeux de rôle, "escape game", espace petite enfance ou encore espace numérique et atelier bricolage. Le tout en présence de nombreux acteurs du secteur ludique angevin. [letroismats.fr](http://letroismats.fr)

## EN BREF

### Belle-Beille

#### ISABELLE SIMLER

Les œuvres de l'autrice et illustratrice Isabelle Simler sont à découvrir jusqu'au 20 décembre, à la bibliothèque-ludothèque du quartier. L'occasion de se plonger dans des paysages et un univers animalier empreints de poésie. Gratuit.

### Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

#### MARCHÉ DE NOËL

Les fabrications issues des ateliers "brico-déco" de la maison de quartier L'Archipel sont à retrouver au marché de Noël organisé le vendredi 12 décembre, place Bichon, de 17 h à 21 h.

### Hauts-de-Saint-Aubin

#### BOÎTE À LIVRES

Le mail des Prés vient d'accueillir une boîte à livres "Troc ton livre" ouverte à tous. Une initiative d'habitants réalisée grâce à un chantier de jeunes.

### Saint-Serge, Ney, Chalouère

#### LES HABITANTS ONT LA PAROLE

Dans le cadre du renouvellement de son projet social, la maison de quartier Le Quart'Ney lance une consultation auprès des habitants. Objectif : mieux comprendre les besoins et les attentes afin d'imaginer les actions, activités et temps forts qui feront vivre le quartier demain. Pour



participer, les habitants sont invités à flasher le QR-code ci-contre.

## Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

# La nouvelle terrasse attend les habitants

Il y avait déjà deux pergolas installées le long du bâtiment de la maison de quartier L'Archipel pour permettre aux habitants de se poser, au frais. La cour accueille désormais une terrasse en bois de 40 m<sup>2</sup> construite autour d'un joli tilleul. Cette nouvelle acquisition, financée par la Ville et la Caisse d'allocations familiales, apporte couleur et verdure dans un environnement très minéral. Tout sauf un gadget.

*"C'est une nouvelle salle d'activités mais à l'extérieur"*, se réjouit Annick Robert, bénévole ultra-investie de L'Archipel. Si la saison automnale n'est guère propice aux animations hors les murs, la programmation d'un tel lieu fait l'objet d'un groupe de travail qui réunit professionnels, membres du conseil d'administration et habitants. *"Ce sont eux qui se sont mobilisés pour avoir cette terrasse, aux côtés de ma prédécesseure Marie-Renée Simoni, salue la présidente Christine Masse. On peut y imaginer tout plein de choses, des petits concerts, des apéros, des expositions sur le bardage, de la danse, du théâtre d'improvisation... Mais la terrasse est aussi un lieu où tout le monde est le bienvenu, nos adhérents comme les habitants et les personnes qui travaillent à proximité. Un lieu pour se reposer, déjeuner, discuter, jouer aux cartes, prendre un livre dans notre caravane à dons."*

**L'Archipel, 13, boulevard Georges-Clemenceau,  
02 4124 89 10, larchipelasso.centres-sociaux.fr**



Marie-Renée, Sylvie, Anita, Annick et Christine, habitantes et bénévoles de L'Archipel, profitent de la nouvelle terrasse en bois.

JEAN-PATRICE CAMPION

## Permanences de vos élus

## DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

**Bénédicte Bretin**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 47.

## JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

**Maxence Henry**  
Samedi 13 décembre,  
10 et 24 janvier,  
de 10h à 12h.  
Le Trois-Mâts.  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 42.

## GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAINS

**Alima Tahiri**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 66.

## BELLE-BEILLE

**Sophie Lebeaupin**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 44.

## CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ

**Marina Chupin**  
Vendredi 5 décembre,  
16 et 30 janvier,  
de 10h à 12h.  
Pôle territorial Centre-ville.  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 66.

## HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

**Bénédicte Bretin**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 47.

## ROSERAIE

**Maxence Henry**  
Samedi 6 et 20 décembre,  
17 et 31 janvier,  
de 10h à 12h.  
Centre Jean-Vilar.  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 42.

## MONPLAISIR

**Alima Tahiri**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 66.

## LAC-DE-MAINE

**Sophie Lebeaupin**  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 44.

## SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

**Marina Chupin**  
Vendredi 12 décembre  
et 23 janvier,  
de 10h à 12h.  
38 bis, avenue Pasteur.  
Sur rendez-vous  
au 02 41 05 40 66.

## EN BREF

## Monplaisir

## PASSERELLE HÉBERT-DE-LA-ROUSSELIÈRE

L'opération s'annonce spectaculaire. Dans la nuit du 9 au 10 décembre, une grue pouvant soulever une charge jusqu'à 700 t élèvera au-dessus de la cime des arbres la nouvelle passerelle qui enjambera la voie de chemin de fer. L'ouvrage permettra de relier le parc Hébert-de-la-Rousselière à la voie verte qui mène au jardin Georgette-Boulestreau.



NU ARCHITECTURE & INCÉNÉRIE

**Rives-du-Loir-en-Anjou (Villevèque)**

# Une zone humide défrichée par les élèves du Fresne



THIERRY BONNET

**Élodie et Chloé, en formation au lycée du Fresne, manient tronçonneuse et débroussailleuse pour nettoyer une prairie humide à Villevèque.**

Dans la brume et couverte d'une fine couche de givre..., la prairie humide, située à Villevèque, en contrebas de la départementale qui mène à Briollay, a revêtu sa parure hivernale. Le froid ne semble pas décourager les 11 apprenants de la filière Technicien du génie écologique (TGE) du centre de formation pour adultes au lycée du Fresne. En combinaison fluo, casque à visière et de solides chaussures aux pieds, ils viennent défricher la zone dans le cadre d'un partenariat avec Angers Loire Métropole, propriétaire du terrain. Comme chaque année depuis cinq ans, l'agglomération met à disposition de l'école un lieu végétalisé qui sert de support d'apprentissage aux futurs techniciens paysagers. "Ces cas pratiques nous permettent d'apprendre à mener un projet de A à Z: gérer le matériel, prendre en main le management du groupe, bien connaître les aspects de sécurité, assurer le volet administratif et maîtriser les enjeux

de biodiversité", explique Maxence Vignaud, en formation TGE et responsable de ce chantier-école.

## Frênes et saules adaptés au milieu

Sur cette zone humide, les peupliers posent problème. "Le peuplier est une espèce qui assèche les sols. C'est un bois très cassant et son branchage a tendance à obstruer les cours d'eau. C'est aussi une essence prolifique", détaille Maxence Vignaud. Le but de l'opération est donc de défricher l'ancienne peupleraie pour faire renaître la zone humide avec un boisement spontané, sauvage, majoritairement composé de frênes et de saules parfaitement adaptés au milieu. Les élèves, eux, vont apprendre à manier correctement les débroussailleuses, tronçonneuses et un chariot télescopique pour ramasser les troncs. Ces derniers seront récupérés par la SCIC Maine-et-Loire Bois Énergie et serviront à alimenter différentes chafettes dans l'agglomération. ■

**EN BREF****Saint-Clément-de-la-Place****CONCERT GOSPEL**

Le quatuor féminin Basic Colors donnera un concert de gospel le samedi 6 décembre, à 20 h 30, à l'église de Saint-Clément-de-la-Place. Les bénéfices du spectacle serviront à la rénovation de l'édifice. Réservation : 10 €, gratuit pour les moins de 10 ans, sur [weezevent.com](http://weezevent.com). Possible de prendre son billet sur place en chèque ou en espèces. [mairie@saint-clément-de-la-place.fr](mailto:mairie@saint-clément-de-la-place.fr)

**Dans les communes****ENCORE ET TOUJOURS DES MARCHÉS DE NOËL**

Avrillé lance son "Noël magique" les 12 et 13 décembre, de 16 h à 20 h 30, sur l'esplanade de l'hôtel de ville : stands, ateliers créatifs, animations féeriques et spectacles.

"Noël est dans les places", à Montreuil-Juigné, propose une parade aux lampions le vendredi 12 décembre, et le traditionnel spectacle pyrotechnique le lendemain, à 19h, place de la République, suivi du marché de Noël le dimanche (photo).

Feneu prépare un atelier biscuits le samedi 20 décembre, une marche aux lampions et une lecture de contes de Noël le dimanche 21 décembre et un après-midi jeux le mardi 23. Renseignements : [avrille.fr](http://avrille.fr), [montreuil-juigne.fr](http://montreuil-juigne.fr) et [feneu.fr](http://feneu.fr)



COMMUNE DE MONTREUIL-JUIGNE

Verrières-en-Anjou

# Ils associent la marche à une action citoyenne

Les bouteilles en verre et en plastique, les cannettes et les emballages s'amoncellent, dissimulés sous les buissons et dans les fossés. Pour lutter contre ces dépôts sauvages, deux groupes d'habitants, l'un à Pellouailles-les-Vignes, l'autre à Saint-Sylvain-d'Anjou, parcouruent régulièrement leur commune pour les ramasser. "L'idée des marcheurs propres est née en 2021, indique Eugène Maugeais, le responsable du groupe pellouillais. Depuis, nous nous retrouvons tous les 15 jours, le mardi matin." À chaque sortie, les sacs se remplissent. "C'est un éternel recommencement", se lamenta Christiane, une participante. "Nous marchons régulièrement car les déchets ont tendance à s'accumuler rapidement aux mêmes endroits", constatent les bénévoles.

## Des bonbonnes de protoxyde d'azote

Le contenu des sacs est ensuite trié et déposé dans les conteneurs des communes ou en déchèterie. Parmi les détritus ramassés, certains peuvent être dangereux. "Nous commençons à retrouver des bonbonnes de protoxyde d'azote", signale Hubert, un adepte de ces rendez-vous. Pour sillonna les alentours, les marcheurs ne sont jamais trop nombreux. "Nous encourageons toutes



JEAN-PATRICE CAMPION

**Les marcheurs propres de Verrières-en-Anjou se retrouvent tous les 15 jours pour ramasser les déchets sauvages.**

*les personnes sensibles à cette démarche à nous rejoindre", lance Jean Debois, à la tête du groupe de Saint-Sylvain-d'Anjou. L'objectif de ces marches est de réduire l'impact des déchets jetés dans la nature mais aussi de "se retrouver et discuter", ajoute Christiane. ■*



COMMUNE DE FENEU

La F'neu cyclette, entre routes et chemins.

## Feneu

### La F'neu cyclette, nouveau parcours vélo de 23 km

Au départ de Port-Albert, à Feneu, ce circuit de 23 km environ, balisé en jaune, a été pensé pour les amateurs de VTT et de Gravel mais aussi pour les randonneurs en VTC. La balade, entre routes et chemins, invite à découvrir le paysage de la commune: des bords de la Mayenne aux prairies humides, en passant par les bois et les chemins creux. Accessible toute l'année, La F'neu cyclette s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire et de la pratique du vélo. Un panneau d'information a été installé à Port-Albert. ■ [feneu.fr](http://feneu.fr)

# À l'étang Saint-Nicolas, les salamandres se comptent la nuit

**L**e rendez-vous était donné en début de soirée, avec lampe frontale de rigueur, aux abords de l'étang Saint-Nicolas, à Angers. Le temps: pluvieux, comme prévu par la météo. "Les salamandres sortent beaucoup plus quand il pleut", indique Marie Cabanes, présidente de l'association étudiante Pegase. Avec une vingtaine de condisciples, elle participe à une opération de comptage de salamandres tachetées, dans le cadre d'une étude au long cours. "Le recensement a lieu chaque année depuis 2018", précise André Rey, trésorier de l'association, en master "gestion de la biodiversité". La méthode est éprouvée: deux sorties sont réalisées et chaque spécimen rencontré est identifié par une photo. "La répartition des taches est unique à chaque individu, explique André Rey. Un logiciel permet de comparer les salamandres observées lors des deux sorties. Si les deux échantillons se recoupent largement, cela indique que la population globale est faible. À l'inverse, l'observation d'échantillons très différents d'une sortie à l'autre indique une population importante."

## Un spécimen rare

Répartis en six groupes, les étudiants se mettent en route sur des itinéraires différents pour quadriller le parc.



Avant de partir sur le terrain, Marie Cabanes, présidente de l'association Pegase, au centre, répartit les groupes sur les différents itinéraires.



JEAN-PATRICE CAMPION

Espèce protégée, la salamandre ne doit être ni capturée ni manipulée. D'autant plus que sa peau est susceptible de créer des irritations.

"La période de reproduction vient de commencer, explique Marie Cabanes. C'est le moment où les salamandres se rapprochent de l'eau pour y pondre leurs œufs. Mais contrairement à ce que l'on pense, c'est une espèce exclusivement terrestre: ses courtes pattes ne lui permettent pas de nager." D'abord faible, la pluie s'intensifie au fur et à mesure de la progression. Les salamandres commencent à sortir de leur cachette. D'abord un adulte de bonne taille, d'une quinzaine de centimètres. Marius, l'un des étudiants du groupe, approche son téléphone, à la verticale pour avoir une vue parfaite sur les deux lignes jaunes presque continues qui caractérisent l'animal. Marie hésite: il est situé un peu trop à l'extérieur du chemin d'observation. "Pour que la comparaison soit valable, les deux sorties doivent respecter un périmètre strictement identique." Tant pis, cette première rencontre ne sera pas notifiée. La pluie s'intensifie encore

tandis que la soirée avance. Les salamandres, d'abord discrètes, se montrent elles aussi de plus en plus. En contact via WhatsApp, les différents groupes se tiennent au courant de leur progression. Marie sourit en découvrant la photo d'un spécimen presque exclusivement jaune: "C'est très rare. L'an passé on en avait repéré deux autour de l'étang, c'est sans doute l'un d'eux qui est encore là cette année." ■

## Atlas de la biodiversité

Angers Loire Métropole a engagé fin 2023 la réalisation d'un atlas de la biodiversité. Jusqu'à 2026, des actions sont menées pour mieux connaître la faune et la flore locales, en lien avec 22 communes et de nombreux partenaires du territoire. Tout un programme d'animations est proposé pour permettre la participation des particuliers.

Infos sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)

Toutes les sorties sur  
[www.angers.fr/agenda](http://www.angers.fr/agenda)  
et l'appli Vivre à Angers



Transparence • La Main de Dieu de Paolo Sorrentino © Netflix

# LE CINÉMA FACE CAMÉRA

La 38<sup>e</sup> édition du festival de cinéma Premiers Plans se tiendra à Angers du 17 au 25 janvier, au centre de congrès, au Grand-Théâtre et dans les cinémas de la ville. Présidente du jury en 2020, Juliette Binoche revient en tant que réalisatrice pour présenter son documentaire *In-I In Motion*. Il raconte en immersion le processus de création d'une pièce de théâtre dansée. L'actrice Karin Viard dévoilera son nouveau film en avant-première, *La Maison des femmes*, réalisé par Mélisa Godet. Premiers Plans rendra également hommage au cinéaste allemand Werner Herzog avec une rétrospective de dix de ses œuvres dont *Nosferatu, fantôme de la nuit* ou encore *Aguirre, la colère de Dieu*. Deux autres rétrospectives sont au programme: "Juges et témoins" avec la diffusion de *Erin Brokovich* ou *Douze Hommes en colère*... Et "Napoli" avec la projection de *Gomorra*, *La Main de Dieu*, *Mariage à l'italienne*... Sans oublier la compétition où près de 100 films seront dévoilés dans sept sections. [premiersplans.org](http://premiersplans.org)

## ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

### Agir pour la sécurité des Angevines et des Angevins

Assurer la sécurité des Angevins fait partie de nos responsabilités en tant qu'élus. Cela signifie adapter en permanence nos actions aux réalités du terrain et répondre à l'évolution des formes de violence qui touchent notre société.

Il n'est pas question de céder à la peur ou de faire des effets de manche ! Nos décisions s'inscrivent dans la durée et reposent sur des constats concrets : la montée des incivilités et des actes de violence s'observe partout en France. Et même si à Angers, cela va mieux qu'ailleurs et progresse moins vite, nous avons le devoir d'être vigilants.

Depuis 2014, notre majorité a fait le choix d'assumer pleinement cette mission. Alors que nos prédécesseurs le refusaient, **nous avons déployé un vaste réseau de caméras de vidéoprotection : plus de 300 caméras sont désormais installées dans toute la ville.** À d'innombrables reprises,

ces caméras se sont révélées essentielles pour résoudre des affaires d'agressions, de dégradations ou encore de tags. Elles contribuent également à identifier les auteurs de dépôts sauvages ou de rodéos urbains, qui perturbent la vie des Angevins dans certains quartiers.

Nous avons aussi renforcé les moyens de la police municipale en modernisant leurs équipements, toujours dans un cadre strict et encadré, afin de garantir leur efficacité et leur sécurité. **Nous continuons d'augmenter les effectifs de la police municipale : 75 policiers municipaux sont opérationnels à ce jour.** C'est presque le double de ce que nous avons trouvé il y a dix ans.

Parce qu'assurer la sécurité ne peut pas se résumer à des déclarations d'intention, nous faisons le choix de la responsabilité et de la cohérence. Protéger les Angevines et les

Angevins, c'est aussi protéger celles et ceux qui veillent sur eux. C'est dans ce contexte que **nous avons décidé d'armer la police municipale.** Les policiers municipaux eux-mêmes se sont exprimés unanimement en faveur de cette mesure. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs déjà été armés dans la police, la gendarmerie ou dans des communes où l'armement était en vigueur.

Notre engagement reste le même : refuser la résignation et agir pour qu'Angers demeure une ville sûre. D'autres villes, notamment des grandes villes voisines, paient aujourd'hui le prix du renoncement, du laxisme et du déni. À Angers, nous ne laisserons pas l'insécurité s'installer.

**Les élus de la majorité municipale "Angers Pour Vous"**

## DEMAIN ANGERS MINORITÉ

### Pour prendre soin de toutes et tous

Nous saluons la signature du nouveau Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2029 d'Angers Loire Métropole, qui vise à améliorer l'accès à la santé pour toutes et tous. Ce contrat représente une opportunité de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**, trop souvent sources d'injustices au quotidien.

Cependant, si l'ambition est louable, il est essentiel que ce document ne reste pas une simple déclaration d'intentions. **Les habitantes et les habitants attendent des résultats concrets, visibles dans leur quotidien.** C'est pourquoi nous souhaitons formuler des **propositions constructives** pour que ce CLS devienne un outil de santé publique.

#### Des objectifs mesurables pour des actions visibles

Le CLS doit sortir de la logique de planification pour entrer dans celle de l'action. Il est crucial de fixer des indicateurs clairs et des projets de terrain mesurables. Par exemple : combien de nouveaux lieux de santé pluridisciplinaires seront ouverts d'ici

2029 ? Combien de permanences de prévention ou de santé mentale seront déployées dans les territoires ? Quelle amélioration concrète de l'accès aux soins pour les publics les plus éloignés peut-on espérer ?

Ces indicateurs ne sont pas seulement des outils de suivi : ils sont la **garantie que les engagements pris se traduiront par des changements réels pour la population.** Ils permettront aussi d'évaluer régulièrement l'efficacité des actions mises en place et, si nécessaire, de les ajuster.

#### Une approche territoriale et inclusive

Les inégalités de santé ne se résument pas à des chiffres : elles se vivent au quotidien, dans l'accès à un médecin, à un dentiste, à un psychologue, ou encore dans la possibilité de se faire dépister. Le CLS doit donc s'appuyer sur une connaissance fine des besoins locaux, en associant étroitement les professionnels de santé, les associations, mais aussi les habitantes et les habitants eux-mêmes.

Nous proposons la création d'un **Conseil citoyen local de la santé**,

rattaché au CLS, composé d'usagers, de soignants, d'associations, d'habitantes et d'habitants, pour veiller à ce que les actions répondent aux attentes réelles du terrain. Cette instance pourrait aussi jouer un rôle clé dans l'identification des difficultés et dans la **proposition de solutions innovantes.**

En conclusion, le Contrat Local de Santé 2025-2029 est une chance pour notre territoire. Pour qu'il tienne ses promesses, il faut désormais **passer des mots aux actes** : des objectifs clairs, une gouvernance inclusive, et une approche transversale. C'est à cette condition que nous pourrons, ensemble, construire une santé accessible à toutes et tous, sans laisser personne de côté.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année, et un excellent début d'année 2026, solidaire, avec une pensée particulière pour les personnes privées de santé.

**Silvia CAMARA-TOMBINI, Yves AUREGAN, Claire SCHWEITZER, Rachel CAPRON, Bruno GOUA, Anthony GUIDAULT, Marielle HAMARD, Sonia PORTENGUEN, Elsa RICHARD et Céline VERON**

# La première foire au miel



**L**a foire au miel est née en 1921, d'abord liée à la foire Saint-Martin. L'initiative en revient à l'Union des apiculteurs de l'Anjou. L'apiculture est alors encore considérée comme une industrie un peu nouvelle. La foire doit permettre aux acheteurs en gros ainsi qu'à tous les amateurs de miel de se procurer les produits de la ruche directement auprès des producteurs. L'Anjou paraît une région tout indiquée pour ce genre de foire. Peu de départements sont aussi privilégiés au regard des fleurs, innombrables aliments pour les abeilles.

L'inauguration, salle Chemellier, près de l'hôtel de ville, réunit le 11 novembre les plus hautes personnalités d'Angers: le préfet, le maire et plusieurs adjoints. Le bureau de l'Union des apiculteurs au grand complet fait les honneurs de la huitaine de stands: l'abbé Rousselot, curé de Sorges, président; la comtesse de Lozé et Eugène Proust, vice-présidents; Verdon-Richard, secrétaire général et Cochin, trésorier. Deux types de produits sont présentés: ceux qui sont récoltés et élaborés par les abeilles, miel, pollen, cire, et ceux qui sont fabriqués par les apiculteurs eux-mêmes, gâteaux, pains d'épices, bonbons, hydro-mel, liqueurs au miel. Le compte rendu

de l'inauguration note particulièrement "un miel au chocolat, possédant les propriétés adoucissantes et rafraîchissantes qui en font un aliment aussi agréable que délicat".

La deuxième foire au miel, en novembre 1922, se tient de nouveau salle Chemellier, dont elle remplit cette fois tout le rez-de-chaussée et une partie des galeries du premier étage. Les apiculteurs y exposent aussi différents modèles de ruches et leurs instruments de travail. Un concours apicole - le premier en Anjou - accompagne la manifestation, subventionnée par le ministère de l'Agriculture. Les catégories de prix sont nombreuses. Des nouveautés sont présentées par leurs inventeurs. Le melloscope - pour mesurer la couleur des miels - du directeur du rucher d'Ornay à Châtillon-sur-Indre reçoit le premier prix. Le deuxième va à la coutellerie Loret-Fleurance (rue des Poêliers, magasin toujours existant) pour un couteau de poche. Ces succès font qu'en



Buvard publicitaire offert par Albert Denéchaud, apiculteur à Andard.



Aux Ruchers de l'Abeille d'Anjou, miel et cire, Geslin, 61 rue Baudrière, vers 1930-1940.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 J 4030.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. GESLIN, 1 NUM.

1924 la foire se dédouble: elle se tient désormais en janvier et en novembre et continue plus modestement son existence aujourd'hui, place Sainte-Croix. ■

**I SYLVAIN BERTOLDI**  
Conservateur des Archives d'Angers

**+ la chronique intégrale sur  
[archives.angers.fr](http://archives.angers.fr)**



# ANGERS SOLEILS D'HIVER

27 nov. 2025  
4 jan. 2026

INFOS SUR  
[angers.fr/soleilsdhiver](http://angers.fr/soleilsdhiver)